

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE A DESTINATION DES CITOYENS BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

Cette partie vise à donner les contours du budget 2024 en fonctionnement et en investissement.

PARTIE I : SECTION DE FONCTIONNEMENT

En premier lieu, il est proposé d'affecter les résultats du compte administratif qui ont été adoptés lors du conseil communautaire du 10 avril 2024.

Résultat excédentaire de 2023 reporté en section de fonctionnement : 301 324,42 €

1 – Les recettes de fonctionnement

Inscription BP 2024 : 3 920 620,42 €

En comparaison à l'année précédente BP cumulé 2023 : 3 802 463,89 €

Les recettes des chapitre 70 – 74 et 77 : 3 426 933 €

- des redevances d'assainissement collectifs : 2 800 000 €
- des redevances modernisation des réseaux : 300 000 €
- des redevances d'assainissement non collectifs : 136 000 €
- des contrôles de vente assainissement collectif : 57 000 €
- des travaux : 40 000 €
- des subventions pour le plan d'épandage : 9 000 €
- des régularisations et remboursements régie 84 933 €

Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections : 192 363 €

Il s'agit de la quote-part des subventions d'investissement transférées.

002 : Excédent de fonctionnement reporté : 301 324,42 €

2 – Les dépenses de fonctionnement par chapitre

Inscription BP 2024 : 3 920 620,42 €

En comparaison à l'année précédente BP cumulé 2023 : 3 802 463,89 €

Chapitre 011 – Charges à caractère général :

Les charges à caractère général sont estimées à 1 117 075 €.

Budgété 2023 : 1 238 300 €

Réalisé 2023 : 1 140 206,74 €

Ce chapitre recouvre les dépenses relatives aux frais de fonctionnement du service et aux contrats de prestation pour l'exercice de la compétence assainissement collectif.

Chapitre 012 – Charges de personnel :

Les charges de personnel sont estimées à 980 000 €.

Budgété 2023 : 930 700 €

Réalisé 2023 : 881 975,16 €

Chapitre 014 – Atténuation de produits : 300 000,00 €

Ce montant correspond au reversement de la redevance pour modernisation des réseaux à l'agence de l'eau pour l'année 2024.

Chapitre 65– Autres charges de gestion courante : 10 000 €

Il s'agit essentiellement d'une enveloppe pour créances admises en non-valeur ou éteintes.

Chapitre 66 – Intérêt des emprunts

Les frais financiers représentent une somme de 184 605 € en fonctionnement en 2024.

En 2023, ils étaient de 137 720,61 €.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 75 000,00 €

Ce montant correspond aux annulations de titres sur exercices antérieurs et à la comptabilisation des remboursements de trop perçus par la régie.

Chapitre 68 – dotations aux provisions : 20 000 €

Il s'agit de provisionner les créances douteuses.

Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections : 985 299 €

Il s'agit des amortissements.

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 248 641,42 €

PARTIE II : SECTION D'INVESTISSEMENT

1 – Les dépenses d'investissement

Inscription BP 2024 : 9 929 419,41 €

En comparaison à l'année précédente BP cumulé 2023 : 7 391 724,60 €

Les dépenses immobilisées se chiffrent à 6 334 552,69€ et concernent :

Des frais d'étude : 287 435 €

Des licences informatiques : 13 500 €

Des études sur les schémas directeurs : 273 935 €

Sur les communes de Le Chastang, Saint Hilaire Peyroux, Saint Germain les Vergnes, Saint Priest de Gimel, le Lonzac et la Roche Canillac

Des travaux : 6 047 117,69 €

Programme Mulatet MOE et mise en conformité 266 000 €

Tulle accompagnement travaux 214 000 €

Continuation travaux STEP et réseaux Cornil 336 739 €

Continuation travaux STEP et réseaux Chamboulive 992 000 € (dont 500 000 € non engagés en 2023)

Curage des lagunes Lagraulière, Saint Martial de Gimel et Chanteix 585 800 €

Conduite transfert Naves et STEP Seilhac 75 536 €

Etude Hydraulique construction STEP Corrèze 20 000 €

Mise en séparatif Lagarde Marc la Tour 40 000 €

Déplacement PR la Roche Canillac 50 000 €

Étanchement bassin de Lagune Chanac les Mines 50 000 €

Divers travaux sur réseaux Tulle et Laguenne 87 000 €

Renouvellement armoires électriques Lagraulière, Clergoux 160 000 €

Divers renouvellements d'équipements automates, télégestion, aérations, pompes... (Mulatet, Lagraulière, Seilhac, Clergoux) 141 000 €

Achat de terrains Corrèze, Chamboulive, la Roche Canillac 80 500 €

Servitudes 26 000 €

MOE Mulatet 229 000 €

Travaux Mulatet 215 000 €

MOE et travaux STEP et réseaux Eyrein 201 905 €
Réhabilitation des réseaux de Corrèze 1 890 000 €
Moe et avance travaux réseaux et STEP Chameyrat 41 313 €
Moe et avance travaux réseaux et STEP sainte Fortunade 21 775 €

Des travaux pour compte de tiers : 323 550 €

Mise en conformité des branchements privés Corrèze 150 000 €
Mise en conformité des branchements privés Chameyrat 47 500 €
Mise en conformité des branchements privés sainte Fortunade 21 250 €
Mise en conformité des branchements privés Tulle Marbot 70 000 €
Mise en conformité des branchements privés la Lignade 6 000€
Mise en conformité des branchements privés Gare de Corrèze 2 400€
Mise en conformité des branchements privés Cornil 9 000€
Mise en conformité des branchements privés Chamboulive 15 000€
Mise en conformité des branchements privés Lagraulière 2 400€

A ces investissements s'ajoutent les restes à réaliser à hauteur de 2 923 320,29 €.

Chapitre 16– Emprunts : 479 000 €

Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections : 192 363 €

Il s'agit de la quote-part des subventions d'investissement transférées.

2 – Les recettes d'investissement

Inscription BP 2024 : 9 929 419,41 €

En comparaison à l'année précédente BP cumulé 2023 : 7 391 724,60 €

001 : Résultat reporté d'investissement : 269 193,43 €

Chapitre 13 : Subvention d'investissement : 3 385 104 €

Auxquels s'ajoutent les RAR à hauteur de 2 191 774 €

Le chapitre 16 (emprunt) comprend le recours à l'emprunt estimé à 1 725 857,56 €
auxquels s'ajoutent 800 000 € de restes à réaliser

Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections

Il s'agit des amortissements pour 985 299 €.

Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers : 323 550 €

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 248 641,42 €

PARTIE III : GESTION DE LA DETTE

Synthèse de votre dette au 01/01/2024

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nb lignes
5 573 091.17 €	2,89 %	17 ans et 6 mois	9 ans et 2 mois	47

Dettes par nature

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen
Emprunts	46	5 573 091.17 €	2,89 %
Lignes de trésorerie	1	0.00 €	0,00 %
Dettes	47	5 573 091.17 €	2,89 %

Lignes de trésorerie - Disponible	1 000 000.00 €
Dettes + disponible	6 573 091.17 €

Dettes par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	3 771 213.66 €	67,67 %	2,31 %
Variable	522 717.25 €	9,38 %	5,61 %
Livret A	1 279 160.26 €	22,95 %	3,51 %
Ensemble des risques	5 573 091.17 €	100,00 %	2,89 %

Dettes par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	3 708 770.86 €	66,55 %
CREDIT AGRICOLE	941 091.89 €	16,89 %
SFIL CAFFIL	534 844.34 €	9,60 %
BANQUE POPULAIRE	184 923.19 €	3,32 %
Autres prêteurs	203 460.89 €	3,65 %
Ensemble des prêteurs	5 573 091.17 €	100,00 %

Dettes par année

	2024	2025	2026	2027	2028
Encours moyen	6 046 757 €	5 673 595 €	5 241 868 €	4 831 720 €	4 450 294 €
Capital payé	478 514 €	446 407 €	424 901 €	400 011 €	367 990 €
Intérêts payés	* 179 788 €	* 160 650 €	* 141 986 €	* 129 127 €	* 118 087 €
Taux moyen	2,95 %	2,74 %	2,64 %	2,61 %	2,61 %